

# Du diplôme à l'emploi

*L'insertion professionnelle  
des titulaires des brevets professionnels du  
sport et de l'animation de niveau IV  
décernés en Île-de-France  
de mai 2009 à avril 2010*



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

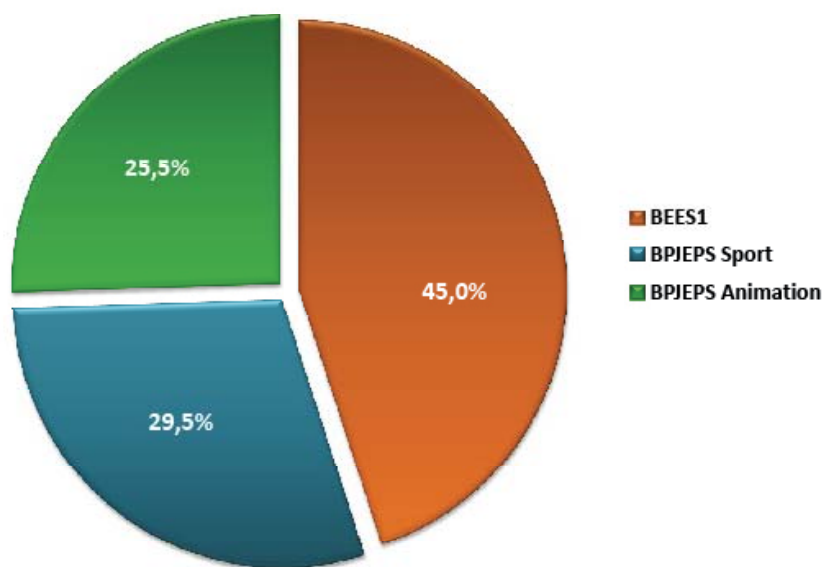


## INTRODUCTION

La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) d'Ile-de-France a souhaité connaître l'état de l'emploi des personnes diplômées dans les brevets professionnels du sport et de l'animation de niveau IV. Les niveaux de formation, échelonnés de V à I, exigent chacun des formations d'un niveau défini ou d'un diplôme précis<sup>1</sup>. Le brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1<sup>er</sup> degré (BEES 1) et le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, (BP JEPS) sont des diplômes de niveau IV qui sont équivalents aux emplois de maîtrise. Cette étude est donc destinée à confronter la possession de l'un ou l'autre de ces brevets à la situation professionnelle de leur détenteur.

L'étude a été menée dans le cadre de l'enquête annuelle du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés des champs jeunesse et sport demandée par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative du ministère des sports<sup>2</sup>. Elle concerne les personnes diplômées dans la période comprise entre le mois de mai 2009 et le mois d'avril 2010, c'est à dire des personnes diplômées depuis vingt mois au moment de l'enquête, pour les plus anciens, depuis neuf mois pour les plus récents. L'enquête s'est déroulée de début janvier à fin mars 2011.

### Répartition des diplômés de niveau IV entre mai 2009 et avril 2010



1 Voir une définition plus précise des niveaux dans le lexique en annexe.

2 Enquête réalisée dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), contribuant à analyser la performance du service public. Indicateur du budget opérationnel de programmes (BOP) 6.1, Programme Sport-Rapport annuel de performances (RAP 2010), lettre n°11 153 du 22 novembre 2010. Enquête intitulée : « Questionnaire à l'attention des diplômés d'un brevet d'Etat d'éducateur sportif 1<sup>er</sup> degré, d'un brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire (BEATEP) ou d'un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS) ». Il n'y a pas eu d'envoi de questionnaire en direction des diplômés BEATEP car ce diplôme ayant été abrogé au 1<sup>er</sup> janvier 2008, il n'y a plus ni candidats ni reçus dans la période considérée. Le référent de l'enquête est la MEOS (Mission des études, de l'observation et des statistiques), DJEPVA, ministère des sports.

## 1 – Méthode : envois et retours

En 2010, la Mission observation expertise et appui (MOEA) prend en charge la responsabilité du déroulement de cette enquête annuelle sur les conditions d'entrée dans la vie professionnelle des nouveaux diplômés qui se trouvait auparavant sous la responsabilité l'ex service Examens Formation Professionnelle<sup>3</sup>.

Le questionnaire du ministère des sports, enrichi de questions supplémentaires par la MOEA, est envoyé fin décembre 2010 à 1 458 diplômés de l'un des trois brevets de niveau IV dans la période comprise entre le mois de mai 2009 et le mois d'avril 2010<sup>4</sup> :

- 973 questionnaires (68,5% des 1 418 diplômés sportifs,) ont été envoyés aux diplômés d'un brevet sportif ou portant une spécialité sportive : BEES 1 et BP JEPS Sport. 102 questionnaires sont retournés par la Poste : NPAI (N'habite Pas A l'adresse Indiquée). 871 diplômés (89,5%des envois) sont donc considérés comme ayant reçu le questionnaire.

- 485 questionnaires ont été envoyés aux 485 diplômés du brevet professionnel de l'animation de niveau IV décerné dans la période entre les dates indiquées dans l'introduction, soit 100% des diplômés. 45 questionnaires sont retournés par la Poste : NPAI. 440 diplômés (90,5% des envois) sont donc considérés comme ayant reçu le questionnaire<sup>5</sup> :

### Réponses reçues par courrier postal et par messagerie électronique

2009-2010	Total des envois moins NPAI	Nombre de réponses papier	Nombre de réponses e-mail	Total des réponses	Part
BEE 1 <sup>er</sup> degré	546	81	129	210	38,5%
BP JEPS sport	325	9	20	29	10%
BP JEPS animation	440	45	44	89	20%
Total	1 311	135	193	328	25%

Sur les 1 311 diplômés de l'un des trois brevets de niveau IV, considérés comme ayant reçu le questionnaire, 328 personnes ont répondu à cette enquête<sup>6</sup> :

- 239 diplômées d'un brevet sportif ou portant une spécialité sportive de niveau IV : BEES 1 et BP JEPS Sport.

3 Actuellement Pôle Formation Certification Emploi de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France.

4 En effet, l'envoi du questionnaire n'a pas pu être exhaustif en raison de données incomplètes.

5 En effet, l'envoi du questionnaire n'a pas pu être exhaustif (973 envois pour 1 418 diplômés) en raison de données incomplètes, en particulier les adresses, sur les listings des diplômés fournis.

6 Les réponses ont été reçues par courrier postal et par messagerie électronique entre fin décembre 2010 et début mars 2011. Elles varient en pourcentage, selon le diplôme, de 10 % de répondants pour le BP JEPS Sport, à 38,5 % de répondants, c'est-à-dire presque quatre fois plus, pour les titulaires du BEES 1<sup>er</sup> degré. 20% des titulaires d'un BP JEPS Animation ont répondu.

- 89 diplômés du brevet professionnel de l'animation de niveau IV.

Les conclusions de cette enquête se fondent donc sur le quart des personnes diplômées de niveau IV dans la période considérée.

Sur les 1 311 diplômés de niveau IV censés avoir reçu le questionnaire, 328 personnes ont répondu à cette enquête. C'est sur la base de cet échantillon que l'étude est menée : la marge d'erreur est de + ou - 4,7 % avec un seuil de confiance de 95%.  
Par exemple, pour une réponse donnée par 50% du total des répondants, si on avait interrogé l'ensemble des diplômés, la proportion de personnes qui auraient donné cette réponse se serait située entre 45,3 % et 54,7 %.

Les deux tiers environ des diplômés habitent en Ile-de-France, le tiers restant vit dans les autres régions de la métropole, dans les DOM-TOM et à l'étranger. Ce constat entraîne une réflexion et des interrogations sur :

- la spécificité technique de certains diplômes franciliens qui attireraient des personnes habitant hors de l'Ile-de-France,
- les conditions financières attractives de l'inscription aux diplômes et de la formation, et la spécificité éventuelle de certains modes de financement qui faciliteraient l'inscription à des formations situées en Ile-de-France,
- la mobilité territoriale permanente ou saisonnière de certains professionnels.

## 2 - Répartition des diplômés de niveau IV par sexe et par âge

Ce chapitre s'appuie d'une part sur les données de l'année civile 2009, période pendant laquelle 1 418 personnes ont reçu un diplôme de niveau IV et d'autre part sur la période mai 2009 – avril 2010, celle qui a été prise en compte par la DJEPVA et pendant laquelle 1 903 diplômes ont été décernés.

### 2.1. Répartition des diplômés BEES 1 et BP JEPS Sport par sexe

#### Comparaison entre le taux des réponses et le total des diplômés Répartition par sexe des diplômés BEES 1 et BP JEPS Sport

Sexe	BEES 1		BP JEPS Sport	
	Répondants	Diplômés en 2009	Répondants	Diplômés en 2009
Hommes	80%	73,5%	58,5%	56,3%
Femmes	20%	26,5%	41,5%	43,7%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Afin de vérifier la qualité des résultats de l'enquête, le tableau ci-dessus compare le pourcentage, par sexe :

- des 1 903 personnes diplômées pendant l'année civile 2009,
- des 239 répondants au questionnaire, sur les 871 personnes diplômées pendant la période mai 2009 – avril 2010 et considérées comme ayant reçu le questionnaire.

L'écart entre le pourcentage réel entre les sexes et le pourcentage donné à partir des réponses s'écarte de 6,5 à 2,3 points. On peut cependant considérer que l'écart existant entre l'ensemble des diplômés de la cohorte questionnée et le total des répondants ne met pas en question la qualité des données présentées. Ce taux – plus d'un quart de la population considérée – mesure le poids statistique réel des répondants sur lequel l'étude présente s'est appuyée. Pour le BEES 1 comme pour le BP JEPS Sport, les femmes ont été moins nombreuses que les hommes à répondre.

## 2.2. Répartition des diplômés BP JEPS animation par sexe

### Comparaison entre le taux des réponses et le total des diplômés Répartition par sexe des diplômés BP JEPS Animation

Sexe	BP JEPS Animation	
	Répondants	Diplômés en 2009
Hommes	39,3%	49,5%
Femmes	60,7%	50,5%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Dans la période considérée, 485 BP JEPS Animation ont été délivrés, 89 diplômés (18,3 % des diplômés) ont répondu. Sur le total des répondants, les femmes sont plus nombreuses que les hommes : elles représentent 60,7% des diplômés.

## 2.3 Répartition des diplômés de niveau IV par âge et par sexe

### Répartition des répondants de niveau IV par âge

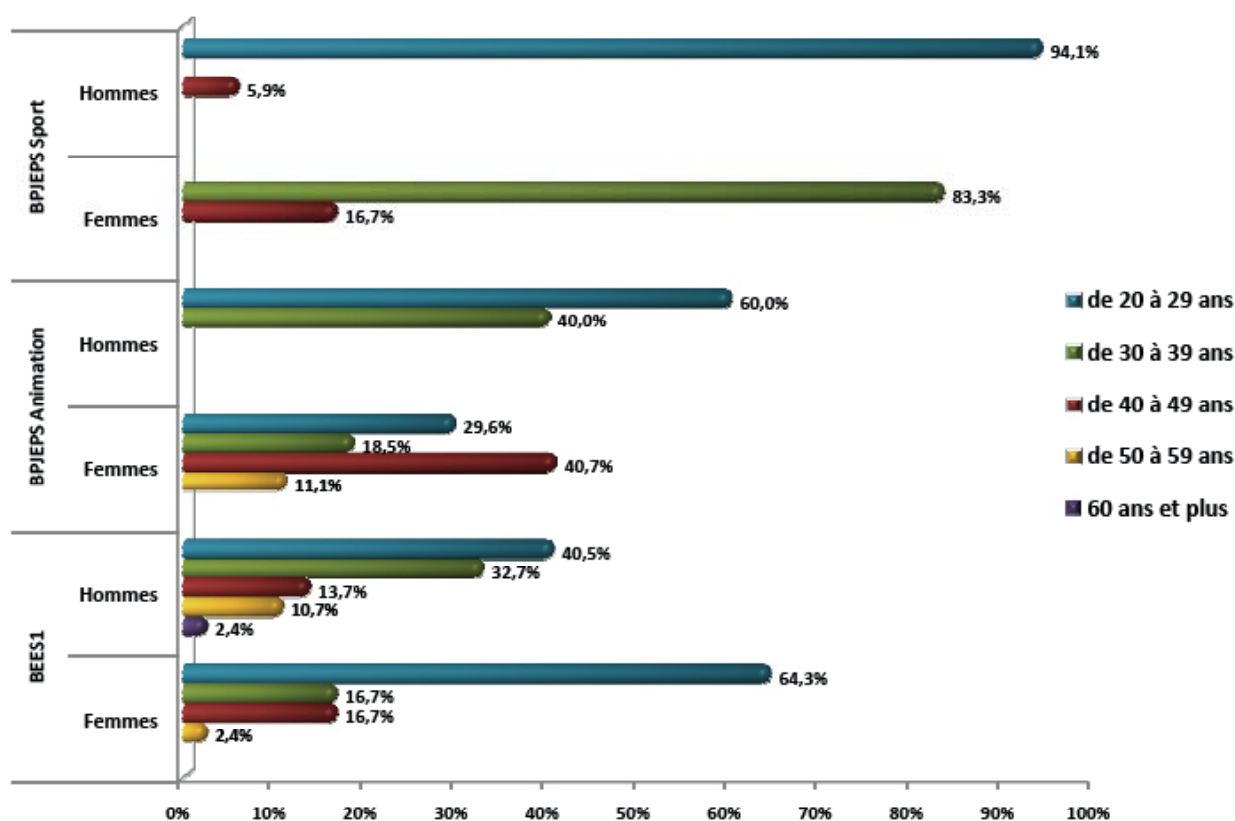
Âge	BEES 1	BP JEPS Sport	BP JEPS Animation	<b>Total</b>
60 ans et plus	1,9%	0,0%	0,0%	<b>1,2%</b>
de 50 à 59 ans	9,0%	0,0%	6,7%	<b>7,6%</b>
de 40 à 49 ans	14,3%	10,3%	24,7%	<b>16,8%</b>
de 30 à 39 ans	29,5%	34,5%	27,0%	<b>29,3%</b>
de 20 à 29 ans	45,2%	55,2%	41,6%	<b>45,1%</b>
<b>Nombre de répondants</b>	<b>210</b>	<b>29</b>	<b>89</b>	<b>328</b>

La moyenne d'âge des diplômés varie de façon nette selon les brevets.

- 45,2% des BEES 1 et 55,2% des BP JEPS Sport des diplômes sportifs sont décernés entre 20 et 29 ans. Ils ne sont plus que 14,3% de BEES 1 et 10,3% de BP JEPS Sport à être décernés entre 40 et 49 ans.
- 41,6% des diplômés du diplôme d'animation sont décernés entre 20 et 29 ans ; 27% entre 30 et 39 ans ; 24,7% entre 40 et 49 ans. Les brevetés du

BEES 1 et du BP JEPS Animation se trouvent dans une situation qui comporte des similitudes, dans le fait qu'un pourcentage notable d'entre eux sont diplômés après 49 ans. Par contre, aucun BP JEPS Sport n'est diplômé après 49 ans.

Les titulaires du BEES 1 passent donc leur brevet plus tardivement que ceux du BP JEPS Sport. On peut considérer que ce sont les disciplines sportives qui autorisent de passer plus tardivement dans l'âge certains brevets.



### Répartition des diplômés de niveau IV par âge et par sexe

La présentation graphique ci-dessus de la répartition par sexe et par diplôme de l'ensemble des titulaires de niveau IV met en valeur les divergences de sexe et d'âge entre chacun des diplômes.

- **Le BEES 1<sup>er</sup> degré** : une petite moitié (45 %) des titulaires du BEES 1 a moins de 30 ans. 11 % sont âgés de plus de 50 ans. Pris séparément, les femmes sont nettement plus jeunes que la moyenne : 64,3 % ont de 20 à 29 ans, alors que les hommes ne sont que 40,5 % dans la même tranche d'âge.

- **Le BP JEPS Sport** : plus de la moitié (55%) des titulaires du BP JEPS Sport est âgée de 20 à 29 ans. Aucun d'entre eux n'est âgé de plus de 50 ans. Les personnes qui se présentent au BEES 1 l'obtiennent généralement à un âge plus avancé que ceux qui obtiennent le BP JEPS Sport. Les sexes pris séparément, la différence des âges au moment de la titularisation est encore plus forte pour ce diplôme.

Il n'y a aucune femme diplômée avant 30 ans, alors qu'ils sont 94 % des hommes à l'être avant 30 ans. Cette information illustre le constat d'une formation et d'une promotion professionnelles féminines plus lentes parce qu'elles se sont arrêtées à certains moments alors que celle des hommes se fait généralement avec moins d'interruptions. Les trajectoires familiales semblent plus prégnantes chez les femmes que chez les hommes.

- **Le BP JEPS Animation** : plus de la moitié (52 %) des titulaires du BP JEPS Animation est âgée de 30 à 49 ans et 41,6% sont âgés de 20 à 29 ans. On peut sans doute en déduire que l'obtention du BP JEPS Animation ne marque pas l'entrée dans la vie professionnelle, mais qu'elle la consolide. Les parcours des animateurs, non tenus par l'obligation légale de posséder le diplôme d'Etat pour exercer, ont sans doute des parcours professionnels plus complexes que ceux des sportifs qui eux, sont tenus de posséder le diplôme de la spécialité enseignée.

Les femmes entrent bien plus tardivement dans le processus de professionnalisation et de promotion professionnelle. En effet, 100 % des hommes répondants ont été diplômés avant 40 ans alors que les femmes sont moins de la moitié à être diplômées avant 40 ans. Leur trajectoire professionnelle n'est sans doute pas du même ordre.

### 3 - Répartition des diplômés par sexe et par modalité d'accès

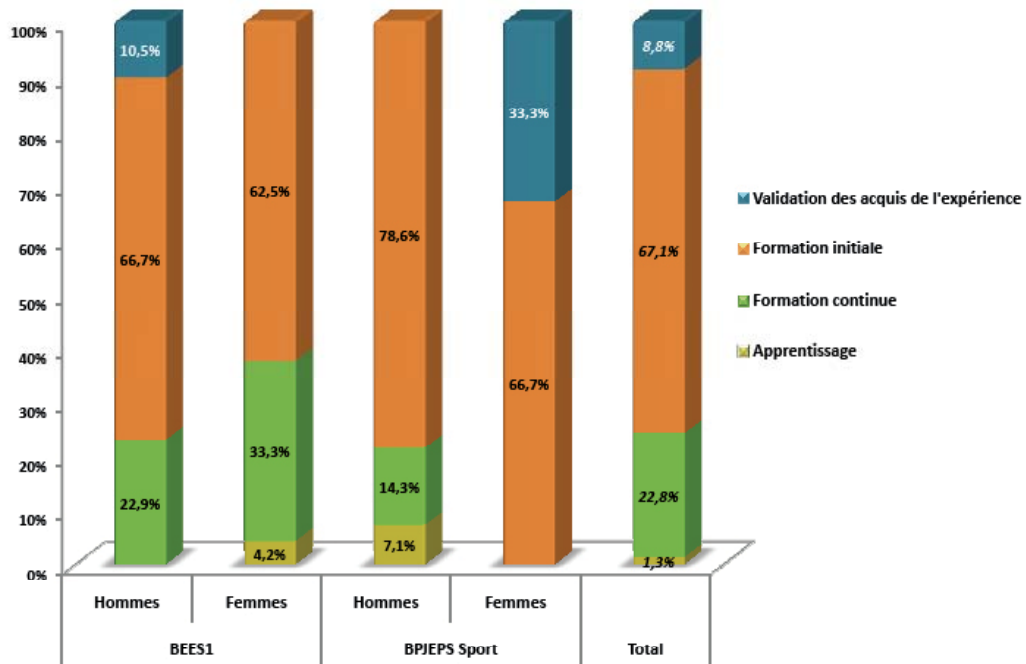
Seulement 59 % des répondants (193 personnes, soit 14,5 % de l'ensemble des diplômés dans la période considérée) ont répondu à cette question ; leur faible nombre en fragilise les résultats.

#### 3.1. Les diplômés des brevets sportifs par sexe et par modalité d'accès

- **la formation initiale** est la voie la plus utilisée pour l'obtention du brevet : plus des deux tiers des diplômés (67,1 % au total) choisissent cette procédure. Son importance varie selon les sexes et les diplômes, de 62,5 % à 78,6 %.
- **la formation continue** est la deuxième voie (22,8 %) que moins du quart des diplômés a choisie. Elle est absente de la formation des femmes au BP JEPS Sport, mais elle concerne 33,3 % d'entre elles au BEES 1.
- **l'apprentissage** ne concerne que 1,3 % de la population. Ce type de formation dont on connaît la qualité des résultats devrait pouvoir trouver une meilleure place dans les modes de formation proposés.
- Les personnes diplômées au niveau IV en sport grâce à la **validation des acquis de l'expérience (VAE)** sont moins de 9 %. La VAE ne concerne, dans les résultats obtenus par cette enquête, que 1,5 % du BEES 1 masculin et, tout de même, 33,3 % des femmes du BP JEPS Sport.

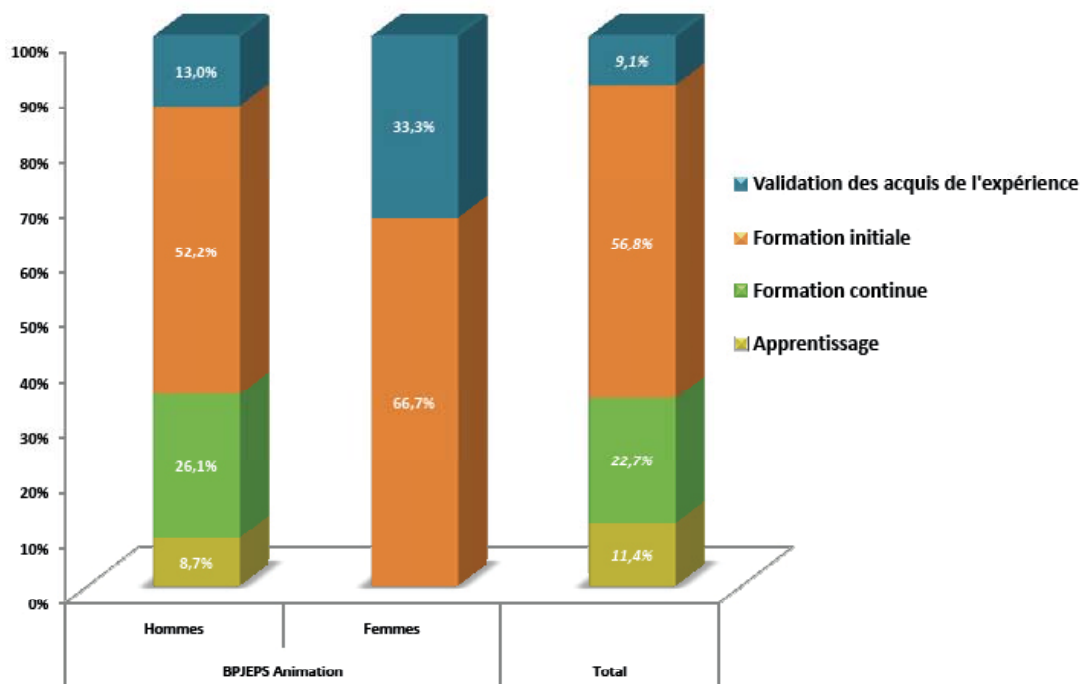


## Répartition des diplômés sport par sexe et par modalité d'accès



## 3.2. Les diplômés du BP JEPS Animation par sexe et par modalité d'accès

### Répartition des diplômés BP JEPS Animation par sexe et par modalité d'accès



- **la formation initiale** est la voie la plus utilisée (56,8 %) pour l'obtention du brevet, mais de façon moins importante que pour les diplômes sportifs. Elle concerne 66,7 % des femmes et 52,2 % des hommes qui ont été diplômés.
- **la formation continue** a le même niveau d'attraction sur les stagiaires du sport (22,8 %) que sur ceux de l'animation (22,7 %). Tous les répondants à cette question sont des hommes. Aucune femme n'a eu recours à la formation continue.
- **l'apprentissage** est plus utilisé par les animateurs que par les éducateurs sportifs : 11,4 % des titulaires, tous des hommes, ont choisi cette voie de formation. Aucune femme n'a eu recours à la l'apprentissage.
- le pourcentage de dossiers présentés et validés par la voie de la **validation des acquis de l'expérience (VAE)** est relativement aussi important que ceux qui ont été déposés et acceptés pour les diplômes du sport : 9,1 %. La différence entre les hommes et les femmes est remarquable : 33,3 % des femmes et 13 % des hommes répondants ont été diplômés par cette voie. Les femmes sont donc 2,5 fois plus nombreuses que les hommes à avoir choisi cette voie.

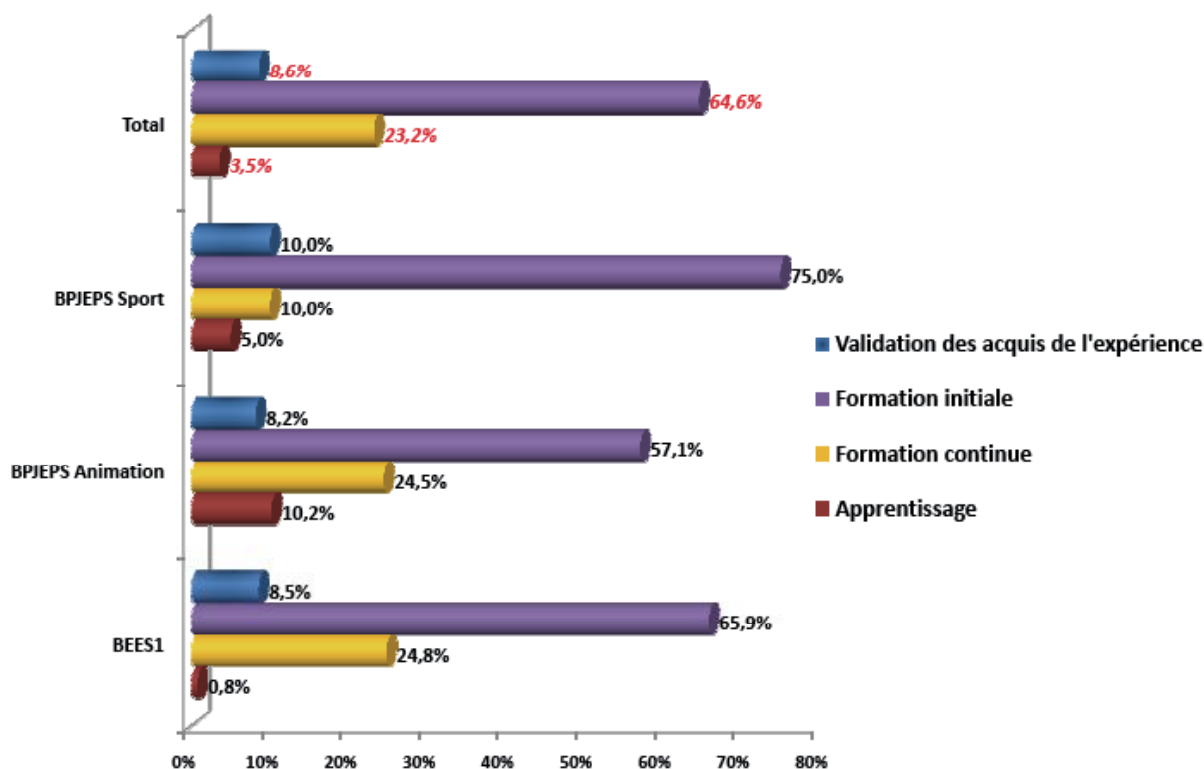
#### *4 - La répartition des diplômés de niveau IV par mode de formation ou par la VAE*

Selon les diplômes de niveau IV :

- **la formation initiale** varie de près de 57 % (BP JEPS Animation) à 75 % (BP JEPS Sport).
- **la formation continue** varie de 10 % (BP JEPS Sport) à plus de 24 % (BEES 1 et BP JEPS Animation) à 10 % pour le BP JEPS Sport.
- **l'apprentissage** varie de 0,8 % (BEES 1) à plus de 10 % (BP JEPS Animation).
- **la validation des acquis de l'expérience (VAE)** varie de plus de 8 % (BP JEPS Animation et BEES 1).

Les choix du mode de formation montrent, selon les diplômes, une relative diversité, la formation initiale restant nettement le type de formation le plus utilisé.

## Répartition des diplômés de niveau IV par mode de formation ou par la VAE



### 5. Le lieu de travail des diplômés questionnés

L'indication du lieu de travail renvoie à la question du rapport entre le lieu de la formation, le lieu de résidence et le lieu de l'emploi. Il n'est pas possible de dire précisément combien de personnes, qui ont indiqué travailler hors de l'Ile-de-France, résidaient effectivement dans la région et ne l'ont quittée qu'après l'obtention de leur brevet et combien sont venues en Ile-de-France uniquement pour s'y former avant de repartir dans leur région.

Cependant l'importance de leur nombre laisse à penser que de nombreux candidats résidant dans d'autres régions que l'Ile-de-France n'y sont venus que pour se préparer au diplôme. Les raisons de cette attraction peuvent se trouver dans la spécificité de la discipline qui ne serait enseignée qu'en Ile-de-France, ou dans la possibilité d'obtenir plus facilement une bourse ou un financement de formation.

### Le lieu de travail par région des diplômés questionnés

Région	BEES1	BP JEPS Sport	BP JEPS Animation	Total	Part
Ile-de-France	83	13	59	155	62,8%
PACA	12	0	0	12	4,9%
Rhône-Alpes	9	1	1	11	4,5%
Aquitaine	7	2	0	9	3,6%
Centre	3	1	2	6	2,4%
Picardie	4	1	1	6	2,4%
Nord-Pas-de-Calais	6	0	0	6	2,4%
Bourgogne	4	1	1	6	2,4%
Poitou-Charentes	5	1	0	6	2,4%
Haute-Normandie	3	2	0	5	2,0%
Franche-Comté	5	0	0	5	2,0%
Lorraine	3	0	0	3	1,2%
Pays-de-la-Loire	3	0	0	3	1,2%
Midi-Pyrénées	3	0	0	3	1,2%
Alsace	1	1	0	2	0,8%
Basse-Normandie	2	0	0	2	0,8%
Bretagne	1	1	0	2	0,8%
Auvergne	1	1	0	2	0,8%
Champagne-Ardenne	0	0	1	1	0,4%
Limousin	1	0	0	1	0,4%
Languedoc-Roussillon	1	0	0	1	0,4%
Ensemble	157	25	65	247	100,0%

Nous distinguons dans ce décompte les « animateurs » des « éducateurs sportifs ».

Les titulaires du BEES 1 et du BP JEPS Sport travaillant en Ile-de-France représentent 53 % de la population, et les non-Franciliens 47 %. Près de la moitié des diplômés sportifs de niveau IV travaillent dans une autre région. Les répondants à cette question proviennent de toutes les régions de France, sauf de la Corse.

Les titulaires du BP JEPS Animation sont très peu nombreux à annoncer une adresse de travail hors de l'Ile-de-France : ils sont moins de 10 %. Les animateurs semblent bien plus sédentaires que les professions du sport. C'est surtout parce que les diplômés de l'animation sont souvent déjà en activité professionnelle et qu'ils recherchent alors une forme de proximité.

#### Quatre groupes se dessinent :

- la région de l'Ile-de-France, logiquement réceptrice de la population qui y a reçu sa formation : 62,8 % des titulaires,
- les régions des sports de plein air, aériens, de montagne et de mer (PACA, Rhône-Alpes, Aquitaine, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Pays-de-Loire, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) : 20,6 %,
- les régions limitrophes à l'Ile-de-France qui provoquent une certaine attraction, cependant relativement peu importante (Centre, Champagne-Ardenne, Haute Normandie, Picardie, Bourgogne): 9,7 % des titulaires,
- les régions qui semblent dépendre des itinéraires personnels des candidats ou qui ont envoyé en Ile-de-France des stagiaires pour des formations sportives qui ne seraient pas enseignées sur place (Franche-Comté, Lorraine, Alsace, Basse-Normandie, Bretagne, Auvergne, Limousin) : 6,8 %.

### 6. La situation des personnes au regard de l'emploi et du sexe

#### Les BEES 1 et les BP JEPS Sport.

#### La situation des BEES 1 et des BP JEPS Sport au regard de l'emploi et du sexe

	BEES 1			BP JEPS Sport		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En emploi	80,4%	76,2%	<b>79,5%</b>	88,2%	83,3%	<b>86,2%</b>
Demandeur d'emploi	7,1%	4,8%	<b>6,7%</b>	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>
De nouveau en formation	4,2%	9,5%	<b>5,2%</b>	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>
Autre situation	8,3%	9,5%	<b>8,6%</b>	11,8%	16,7%	<b>13,8%</b>
<b>Nombre de répondants</b>	<b>168</b>	<b>42</b>	<b>210</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>29</b>

De façon globale, près de 80 % de l'ensemble des diplômés BEES 1 des deux sexes ont un emploi et plus de 5 % sont de nouveau en formation. Un peu plus de 6,5 % sont demandeurs d'emploi.

Les diplômés du BEES 1 sont plus âgés que ceux du BP JEPS Sport comme on l'a vu plus haut. Ils se trouvent dans une situation plus difficile au regard de l'emploi. On note aussi que plus de 5 % d'entre eux ont choisi de reprendre une formation, alors qu'aucun titulaire du BP JEPS Sport ne s'est remis en formation dans la période considérée. Plus de 86 % des diplômés BP JEPS Sport ont un emploi et aucun ne se trouve de nouveau en formation. Aucun d'entre eux n'est demandeur d'emploi.

Le statut des diplômés sportifs au regard de l'emploi est contrasté entre les titulaires du BEES 1 et les titulaires du BP JEPS Sport. Il reste cependant l'importante inconnue des près des 10 % qui se trouvent dans une « autre situation », variable importante pour un nombre restreint de répondants.

Le taux d'emploi des hommes titulaires du BP JEPS Sport est plus important que celui des femmes. L'écart en leur faveur est de 5 points. Mais aucun des hommes et des femmes ne déclare se trouver en situation de demandeur d'emploi ni « de nouveau en formation ». Ils sont seulement près de 14% à se trouver dans « une autre situation ».

### - Les BP JEPS Animation.

#### La situation des BP JEPS Animation au regard de l'emploi et du sexe

	BP JEPS Animation		
	Hommes	Femmes	Total
En emploi	80,0%	87,0%	<b>84,3%</b>
Demandeur d'emploi	14,3%	9,3%	<b>11,2%</b>
De nouveau en formation	2,9%	1,9%	<b>2,2%</b>
Autre situation	2,9%	1,9%	<b>2,2%</b>
<b>Nombre de répondants</b>	<b>35</b>	<b>54</b>	<b>89</b>

Plus de 84 % des diplômés du BP JEPS Animation ont un emploi (80 % d'hommes et 87 % de femmes) et plus de 2% se trouvent de nouveau en formation. Plus de 11% sont demandeurs d'emploi, cependant, les hommes sont plus nombreux à se déclarer demandeurs d'emploi (14,3 %) que les femmes (9,3 %). Ils sont plus nombreux à se remettre en formation ou à se trouver dans une autre situation (2,9 %) que les femmes (1,9 %).

### 7. La relation du diplôme à l'emploi exercé

	BEES 1		BP JEPS Sport		BP JEPS Animation	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Votre emploi est en relation directe avec votre diplôme délivré par le ministère*	84	51,5%	19	76%	71	95%
Votre emploi a un lien avec les compétences acquises à travers votre diplôme	35	21,5%	6	24%	2	2,5%
Tout autre emploi en dehors de la sphère de l'animation et du sport	44	27%	0	0%	2	2,5%
<b>Nombre de répondants</b>	<b>163</b>	<b>100%</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>	<b>75</b>	<b>100%</b>

\* Formulation exacte de la question : « L'emploi est en relation directe avec le diplôme délivré par le ministère quand il est celui d'un animateur sportif, d'un animateur socioculturel, ou d'un responsable de structure ».

- **dans le sport :**

Les réponses des sportifs à la question de l'é étroitesse du lien de leur emploi avec leur formation montrent que le choix d'un diplôme, et par conséquent celui d'un métier lié à la possession de ce diplôme, entraîne une adéquation à l'emploi plus ou moins importante. En effet, sur 163 répondants, plus d'un quart (27 %) des personnes titulaires du BEES 1 exerce son emploi en dehors de la sphère du sport alors que ce n'est le cas pour aucun des diplômés du BP JEPS Sport.

Les BEES 1 ne sont qu'un peu plus de la moitié à avoir un emploi en relation directe avec leur diplôme, alors que sur 25 répondants, ils sont plus des trois quarts à se trouver dans cette situation favorable avec le BP JEPS Sport. Il apparaît à travers ces chiffres une meilleure adéquation à l'emploi pour les titulaires du BP JEPS Sport que pour ceux du BEES 1. Il y a là sans doute un effet d'emploi saisonnier qui ne serait pas l'emploi principal du titulaire du BEES 1. D'autre part, cela peut confirmer l'hypothèse qui a prévalu à la création du BP JEPS, à savoir une meilleure adéquation à l'emploi en raison de compétences transversales et non pas seulement des compétences liées à une discipline ?

- **dans l'animation :**

Les 75 animateurs répondants affichent un taux d'emploi en relation directe avec leur diplôme, meilleur que celui des sportifs. Ils sont 95 % à avoir un emploi en relation directe avec leur diplôme et seulement 2,5 % à avoir un emploi qui se situe en dehors de la sphère de l'animation.

## 8. Les contrats de travail

### 8.1. La nature des contrats d'embauche par diplôme

- **Pour le sport :**

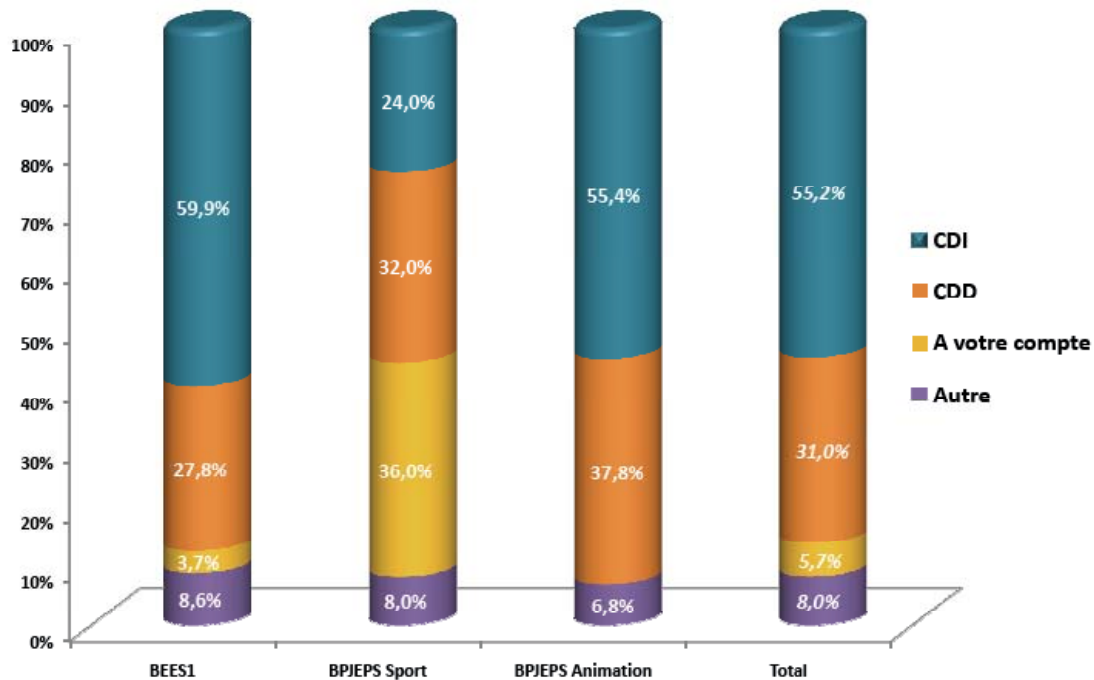
- **contrats à durée indéterminée (CDI) :** le BP JEPS Sport présente, comme il est dit plus haut, un taux d'emploi meilleur que celui du BEES 1. La nature des contrats d'embauche explique peut-être cette situation. En effet, près de 60 % des titulaires du BEES 1 ont signé un CDI alors que ceux qui possèdent le BP JEPS Sport ne sont que 24 % à avoir signé un CDI.

- **contrats à durée indéterminée (CDD) :** le pourcentage des CDD est relativement semblable pour le BEES 1 (28 %) et le BP JEPS Sport (32 %). Nous rappelons que la moyenne des CDD est de 31 % sur l'ensemble des diplômes de niveau IV.

- **à son propre compte :** le nombre des diplômés BP JEPS Sport qui exercent à leur propre compte (travailleur indépendant principalement) est nettement plus important (36 %) que le nombre de sportifs titulaires du BEES 1 (moins de 4 %).

Cette différence est liée à la diversité des formules d'enseignement selon les disciplines sportives, certaines d'entre elles, dont la capacité d'enseignement est obtenue par le BP JEPS Sport, étant plutôt enseignées par des sportifs exerçant à leur propre compte.

## Nature des contrats d'embauche par diplôme



### - Pour l'animation :

- **CDI / CDD** : la situation de forte précarité souvent avancée pour définir une des constantes négatives du métier de l'animateur n'apparaît pas si excessive pour les titulaires d'un diplôme de niveau IV. Plus de la moitié ont signé un CDI et 37,8 % ont signé un CDD (moyenne des CDD pour les diplômés de niveau IV : 31 %).
- **à son propre compte** : aucun animateur ne travaille à son compte, ce qui s'explique par l'organisation professionnelle du champ et la nature des activités offertes.

## 8.2. Le contrat d'embauche selon le sexe

### • pour le CDI :

Les hommes (BEES 1, BP JEPS Sport et Animation ensemble) bénéficient d'un CDI pour près de 59 % d'entre eux. Les femmes sont plus de 48 % à avoir un CDI. L'écart entre les sexes est de 10 points.

### • pour le CDD :

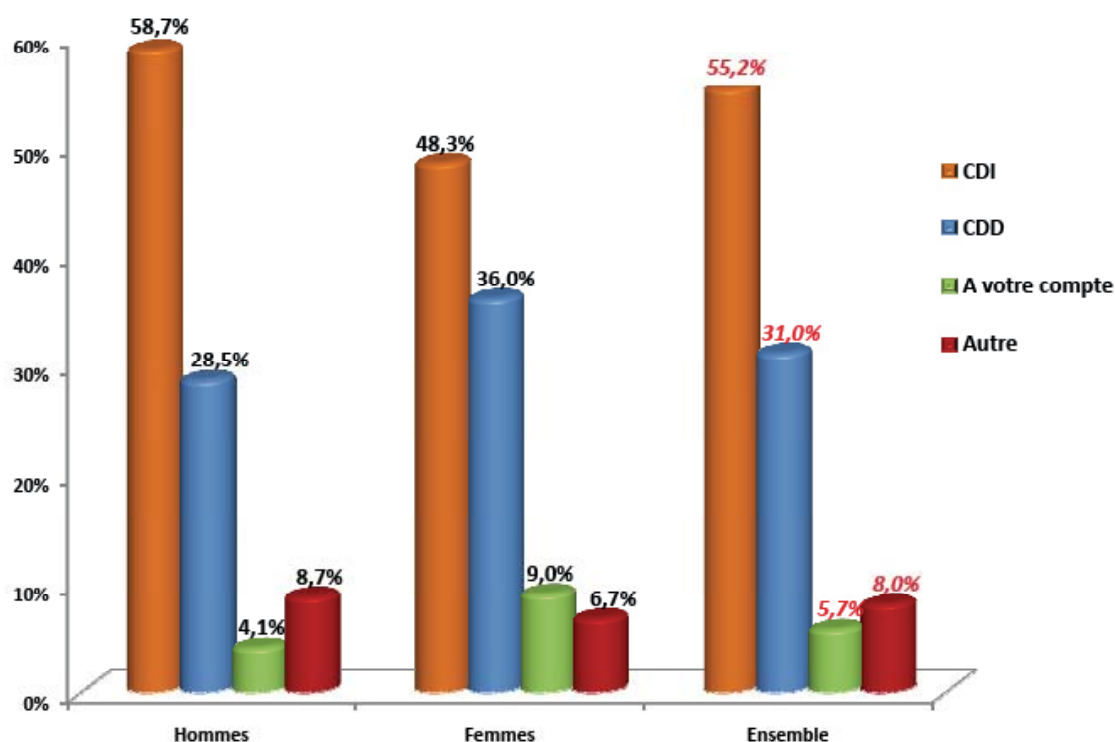
Les hommes bénéficient d'un CDD pour 28,5 % d'entre eux. Les femmes sont plus nombreuses : 36 % à avoir un CDD. L'écart entre les sexes est de 7,5 points.

### • « à son propre compte » :

Les hommes sont 4 % à travailler pour leur propre compte, les femmes sont plus de deux fois plus nombreuses à utiliser cette formule. Il se pourrait que les métiers les plus féminisés permettent de se tourner plus facilement vers ce type d'entreprise. L'écart entre les sexes est de 5 points.



### Contrat d'embauche selon le sexe



### 8.3. Emplois à temps plein, partiel ou saisonnier

#### Répartition des diplômés par discipline

	BEES 1		BP JEPS Sport		BP JEPS Animation	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Temps plein	109	67%	19	79%	62	87%
Temps partiel : ¾	18	11%	1	4%	1	1,5%
Temps partiel : 50%	12	7,5%	2	9%	5	7%
Temps partiel : autre	15	9%	1	4%	1	1,5%
Saisonnier	1	0,5%	1	4%	0	0%
Autre	8	5%	0	0%	2	3%
Total	163	100%	24	100%	71	100%

- le temps plein : les 258 répondants sont près de trois quarts (73,5 %) à répondre positivement à la question de savoir s'ils ont un emploi à temps plein. Le taux d'individus employés à temps plein varie selon les diplômes, de 67 % pour le BEES 1 à 87 % pour le BP JEPS Animation. En tout état de cause, en tenant compte du faible taux de réponses, le nombre relativement important d'emplois à temps plein, modère le discours convenu sur la forte précarité professionnelle, au moins dans le champ de l'animation.
- le temps partiel : les répondants sont 21,5 % à répondre positivement à la question de savoir s'ils ont un emploi à temps partiel.
- l'emploi saisonnier est négligeable : il représente 0,5 % des 258 répondants.

## La répartition par sexe du temps de travail

La répartition par sexe du temps de travail des diplômés montre que :

dans les emplois à temps plein, les femmes sont moins nombreuses que les hommes pour les BEES 1 et pour le BP JEPS Animation et un peu plus nombreuses pour le BP JEPS Sport. L'explication de la différence qui existe entre les deux diplômes du sport ne peut faire abstraction de la discipline sportive concernée ni des modalités concrètes de sa pratique. Il faut noter plus précisément que les femmes titulaires du BP JEPS Sport qui ont répondu ont soit un contrat à temps plein (80 %), soit un mi-temps (20 %).

Dans les emplois à taux partiel, les hommes titulaires du BP JEPS Sport sont plus nombreux que les femmes sauf pour le temps partiel à 50 %. Pour le BEES 1 et pour le BP JEPS Animation, les femmes sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes à exercer dans un temps partiel de 75%.

L'emploi saisonnier est marginal, et les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à se trouver dans une « autre situation ».

### Pourcentage des diplômés par sexe ayant un emploi selon le temps de travail

	BEES 1		BP JEPS Sport		BP JEPS Animation		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Temps plein	69,2%	56,7%	78,6%	80,0%	92,0%	84,8%	73,3%	74,4 %
Temps partiel : $\frac{3}{4}$	9,8 %	16,7%	7,1%	0,0%	0,0%	2,2%	8,1%	7,0%
Temps partiel : 50%	6,8%	10,0%	0,0%	20,0%	4,0%	8,7%	5,8%	10,5%
Temps partiel : autre	8,3%	13,3%	7,1%	0,0%	0,0%	2,2%	7,0%	5,8%
Saisonnier	0,8%	0,0%	7,1%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%	0,0%
Autre	5,3%	3,3%	0,0%	0,0%	4,0%	2,2%	4,7%	2,3%
Répondants	133	30	14	10	25	46	172	86

## 9. Les emplois aidés

### Emplois aidés

	BEES 1	BP JEPS Sport	BP JEPS Animation	Total
Emploi jeune	2	0	0	2
Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)	14	1	0	15
Contrat d'avenir (CAV)	1	0	0	1
Emploi régional (tremplin, solidaire...)	1	0	0	1
Contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation)	0	0	0	0
Plan sport emploi (PSE)	2	1	0	3
Autres types de contrats aidés	2	0	1	3
<b>Répondants</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>25</b>

Le Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) du Plan de cohésion sociale représente 60 % des emplois aidés. Particulièrement utilisé pour les répondants titulaires du BEES 1, il permet l'insertion de personnes jeunes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. C'est un CDD de 6 mois renouvelable 3 fois (soit une durée totale de 24 mois maximum). C'est un contrat aidé forfaitairement par l'Etat. En décembre 2008, le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative pouvait financer 2 318 CAE destiné au secteur non marchand dont 264 pour les associations offrant des activités sportives et récréatives. En tout état de cause, le nombre de répondants à cette question est très bas.

## CONCLUSION

La différence qui existe entre le nombre de personnes diplômées et le nombre de répondants induit une certaine distorsion pour tirer de cette enquête des conclusions réellement exploitables. Cependant, elle met en lumière plusieurs points :

Les répondants sont 37% à répondre d'une région autre que l'Ile-de-France. S'ils ne sont que 9,5% du BP JEPS Animation à répondre d'une région autre que l'Ile-de-France, ils sont respectivement 47% pour BEES 1 et 48% pour le BP JEPS Sport à se trouver dans cette situation. Ce chiffre important interroge toute la chaîne de formation, depuis les sélections jusqu'aux titularisations car il a des conséquences en termes de volume de travail, mais aussi en termes de valorisation de la région. L'attractivité de l'Ile-de-France se confirme aussi dans ce secteur.

La formation initiale est le mode de formation principal : 57 % pour le BP JEPS Animation, 75 % pour le BP JEPS Sport. L'apprentissage est un mode de formation utilisé par les animateurs (11,4 % des titulaires), il l'est beaucoup moins par les sportifs.

Dans le champ du sport, 86,2 % des titulaires du BP JEPS Sport et 79,5 % des titulaires du BEES 1 qui ont répondu ont un emploi. Dans le champ de l'animation, 84,3 % des hommes et des femmes ont un emploi. La relation du diplôme à l'emploi est plus ou moins importante selon des diplômes : elle est de 51,5% pour le BEES 1, de 76% pour le BE JEPS Sport et de 95% pour le BP JEPS Animation .

Les profils féminins et masculins se recoupent peu : le BP JEPS Sport est nettement plus féminisé que le BEES 1. L'âge de la titularisation dans le BP JEPS est nettement plus jeune pour les hommes que pour les femmes.

L'âge est une donnée importante : les diplômés du BEES 1 dans la période considérée, sont plus âgés que ceux du BP JEPS Sport. Ils se trouvent plus fragiles au regard de l'emploi. Ils sont environ la moitié à avoir un emploi en relation directe avec leur diplôme et ils sont les moins nombreux à avoir un emploi à temps plein : ils sont 67 % dans cette situation alors que la moyenne des diplômés du niveau IV est de 73,5 %.

Plus de 5 % des répondants du BEES 1 ont choisi de reprendre une formation, à l'inverse des titulaires du BP JEPS Sport dont aucun ne s'est remis en formation.

## 7. Annexes

### 7.1. Méthode.

#### 1. L'envoi et la réception des questionnaires par la MOEA

1- Début décembre 2010 : réception à la MOEA de la note 011153 du 22 novembre 2010 demandant d'organiser la collecte des informations pour l'indicateur du PAP 2010 suivant : Indicateur 6.1 : proportion de diplômé(e)s qui occupe effectivement un emploi en rapport avec la qualification obtenue après la délivrance du diplôme. Ceci pour les diplômes de niveau IV.

#### Niveau IV

Les emplois de niveau IV sont des emplois de maîtrise exigeant une formation d'un niveau équivalent à celui des baccalauréats quelque soit la filière, des brevets de technicien, de maîtrise, professionnels, des sorties des classes terminales du second cycle long et des abandons des scolarisations post - baccalauréat avant d'atteindre le niveau III, le DPECF, la capacité en droit, le CAP de santé niveau IV, l'AFPA niveau IV, le BEES 1<sup>er</sup> degré).

2- Recueil des listings des diplômés avec leurs coordonnées auprès du service des métiers de l'animation et du sport du pôle formation certification emploi (FCE) de la DRJSCS.

3- Rédaction du questionnaire indiqué en annexe. Des compléments d'information rédigés par la MOEA sont ajoutés à l'enquête diligentée par le ministère. Le nom de chaque diplômé, son âge et son diplôme y sont pré-remplis.

4- Le questionnaire rédigé par le ministère des sports est enrichi de questions propres à la MOEA.

Mise sous enveloppe et envoi le 20 décembre 2010, aux 76,5% des 1 903 r cipiendaires d'un dipl me de niveau IV dans la p riode comprise entre le mois de mai 2009 et le mois d'avril 2010 (la MOEA ne disposait pas   ce moment, dans certains listings, d'une adresse compl te pour 23,5% de dipl m s).

6- Du 27 d cembre 2010 au 1<sup>er</sup> mars 2011 :

- R ception des r ponses par la double voie de la messagerie postale et  lectronique, le choix du type de r ponse  tant laiss  aux enqu t s.
- Retour par la poste des enveloppes non ouvertes : « n'habite pas   l'adresse indiqu e » (NPAI).

7- Le 1<sup>er</sup> mars 2011 : date de forclusion ; fin de la r ception des r ponses.

#### Les chiffres

Traditionnellement, les retours d'enqu te de ce type sont faibles en Ile-de-France. Cette enqu te se situe   environ 10% en dessous des retours de la m me enqu te des ann es 2009 et 2010.

Rappel : questionnaires antérieurs expédiés et reçus des entre le 01/05/2007 et le 30/04/2009

**Tableau 2007/2008**  
**Nombre de questionnaires expédiés et considérés reçus**  
**des diplômés de niveau IV entre le 01/05/2007 et le 30/04/2008**

2007-2008	Nombre de diplômés	Nombre d'envois	% des envois	Nombre de réponses	% de réponses aux envois
BEES 1er degré	1054	1054	100	440	41,5%
BP JEPS Sport	440	440	100	151	34,5%
BEATEP	113	113	100	30	26,5%
BP JEPS Animation	406	406	100	118	29%
<b>Total</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>	<b>100</b>	<b>739</b>	<b>36,5%</b>

Enquête février 2009

## 2. La réception des réponses

- Les retours « n'habite pas à l'adresse indiquée » (NPAI)

**Nombre de questionnaires expédiés**  
**et revenus « n'habite pas à l'adresse indiquée » (NPAI)**

Mai 2009 – Avril 2010	Nombre de diplômés	Nombre d'envois	% des envois par diplôme	Nombre de NPAI	% de NPAI
BEES 1 <sup>er</sup> degré	854	623	73,0%	77	12,5%
BP JEPS Sport	564	350	62,0%	25	7,0%
BP JEPS Animation	485	485	100,0%	45	10,5%
Total	1 903	1 458	76,5%	147	10,0%

La Poste a renvoyé à l'expéditeur : la MOEA, 147 courriers non ouverts en retour : « n'habite pas à l'adresse indiquée » (NPAI). 11 %. L'importance des NPAI est, pour une part, liée au fait que les personnes qui passent un diplôme de niveau IV se trouvent à un tournant de leur vie professionnelle et personnelle, ce qui entraîne parfois, entre autres raisons, un changement d'adresse postale qui n'est pas toujours signalé à la Poste. On peut estimer que 1 311 diplômés, soit 69% des 1 903 diplômés de la cohorte considérée, ont reçu le questionnaire.

• **Les réponses à l'enquête : réponses papier et courriels**

328 personnes ont répondu à cette enquête, soit 25 % de celles présumées avoir reçu le questionnaire. Les conclusions de cette enquête se fondent donc sur un quart des personnes diplômées de niveau IV dans la période considérée. Enfin, nous n'avons pas établi de pondération dans le rapport entre le nombre de réponses reçues pour chacun des trois diplômes et le nombre de personnes effectivement diplômées dans la période demandée par le questionnaire. Cette période qui se trouve à cheval sur deux années civiles n'a pu être prise en compte. Seules les titularisations de l'année civile 2009 ont été prises en compte pour comparaison.

**Réponses reçues par courrier postal et par courriel  
entre le 01/05/2009 et le 30/04/2010**

2009-2010 Réponses	Total des envois moins NPAI	Nombre de réponses papier	Nombre de courriels	Total
BEES 1 <sup>er</sup> degré	546	81	129	210
BBP JEPS Sport	325	9	20	29
BP JEPS Animation	440	45	44	89
Total	1 311	135	193	328

40 % des personnes qui ont répondu à l'enquête ont répondu par courrier postal sur papier. 60 % ont répondu par courriel, soit 20 % de plus de réponses que les réponses papier.

- Les 89 titulaires du BP JEPS Animation qui ont répondu utilisent de façon égale courriel ou une lettre papier pour répondre au questionnaire : Il n'y a, entre les deux possibilités, qu'un point de différence en faveur des réponses papier.
- Les 29 titulaires du BP JEPS Sport qui ont répondu par courriel sont nettement plus nombreux (69%) que ceux qui ont répondu par papier (31%) : l'écart est de 38 points.
- De même, les titulaires du BEES 1 qui ont répondu par courriel sont plus nombreux (61,5%) que ceux qui ont répondu par papier (38,5%) : l'écart est de 23 points.

Peut-on conclure que l'usage d'Internet est moins fort chez les animateurs ? Il reste que le pourcentage important de réponses papier entraîne le fait que ce mode de courrier reste encore incontournable. L'éventuelle décision d'éliminer ce type d'échange au profit du « tout dématérialisé » risque de provoquer des distorsions dans la qualité et dans la quantité des réponses. L'accessibilité des individus à leur adresse Internet ne semble pas égale en effet à tous. De plus, les listings des diplômés présentant un nombre réduit d'adresses Internet, l'envoi du questionnaire n'aurait touché qu'une faible fraction d'entre eux.

### 3. La répartition des diplômés selon le territoire

**Nombre de questionnaires postés  
entre le 27/12/2010 et le 28/01/2011**

Ile-de-France	Province	DOM-TOM et Etranger	Total
1 008	436	14	1 458
69,0%	30,0%	1,0%	100,0%

La distribution postale indique que 69 % des envois ont été postés en destination de l'Ile-de-France et que les 31% restants l'ont été en destination des autres régions de la métropole, des DOM-TOM et de l'étranger. L'adresse postale de près d'un titulaire sur trois d'un diplôme de niveau IV décerné en Ile-de-France se trouve donc hors de la région. Ce constat entraîne une réflexion et des interrogations sur :

- la spécificité technique de certains diplômes franciliens qui attireraient des personnes habitant hors de l'Ile-de-France,
- les conditions financières attractives de l'inscription aux diplômes et la spécificité éventuelle de certains modes de financement qui faciliteraient l'inscription à des diplômes franciliens,
- la mobilité territoriale de certains professionnels du sport.

### 4. La répartition des diplômés selon la discipline ou spécialité

#### 4.1. Les disciplines et spécialités sportives

##### • Les disciplines des répondants diplômés du BEES1

Disciplines sportives obtenues par les répondants BEES 1	Hommes	Femmes	Ensemble
BEES1 - Activités de la natation	22,0%	23,8%	22,4%
BEES1 - Karaté et affinitaires spécialité karaté	14,3%	0,0%	11,4%
BEES1 - Tennis	10,1%	14,3%	11,0%
BEES1 - Football	11,3%	4,8%	10,0%
BEES1 - Aïkido aikibudo spécialité aikido	8,3%	7,1%	8,1%
BEES1 - Judo Jujitsu	7,1%	0,0%	5,7%
BEES1 - Taekwondo et disciplines associées	5,4%	4,8%	5,2%
BEES1 - Basket ball	3,6%	7,1%	4,3%
BEES1 - Karaté et affinitaires - disciplines associées	3,6%	2,4%	3,3%
BEES1 - Tir à l'arc	2,4%	7,1%	3,3%
BEES1 - Patinage artistique sur glace	1,8%	7,1%	2,9%
BEES1 - Boxe anglaise	1,8%	4,8%	2,4%
BEES1 - Plongée subaquatique	3,0%	0,0%	2,4%
BEES1 - Patinage sur glace spécialité danse sur glace	0,6%	7,1%	1,9%
BEES1 - Karaté et affinitaires spécialité karaté jutsu	1,2%	2,4%	1,4%
BEES1 - Badminton	1,2%	0,0%	1,0%
BEES1 - Escrime	0,6%	2,4%	1,0%
BEES1 - Hockey sur gazon	0,6%	2,4%	1,0%
BEES1 - Aïkido aikibudo spécialité aikibudo	0,6%	0,0%	0,5%
BEES1 - Handball	0,0%	2,4%	0,5%
BEES1 - Volley ball	0,6%	0,0%	0,5%
<b>Total</b>	<b>168</b>	<b>42</b>	<b>210</b>



- Les spécialités des répondants diplômés du BP JEPS Sport

#### Disciplines sportives obtenues par le BP JEPS Sport

	Hommes	Femmes	Ensemble
BPJEPS - Activités physiques pour tous	52,9%	25,0%	41,4%
BPJEPS - Activités équestres mention équitation	11,8%	66,7%	34,5%
BPJEPS - Golf	17,6%	8,3%	13,8%
BPJEPS - Activités nautiques mention aviron	5,9%	0,0%	3,4%
BPJEPS - Activités nautiques mention canoë kayak	5,9%	0,0%	3,4%
BPJEPS - Activités nautiques mention ski nautique	5,9%	0,0%	3,4%
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>29</b>

#### 4.2. Les spécialités des répondants titulaires du BP JEPS Animation

##### Spécialités obtenues dans le BP JEPS Animation

	Hommes	Femmes	Ensemble
BPJEPS - Loisirs tous publics	62,9%	59,3%	60,7%
BPJEPS - Animation culturelle	17,1%	24,1%	21,3%
BPJEPS - Animation sociale	14,3%	16,7%	15,7%
BPJEPS - Techniques de l'information et de la communication	5,7%	0,0%	2,2%
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>54</b>	<b>89</b>

## 5. Les métiers des répondants diplômés de niveau IV tels qu'ils le présentent

Intitulé du poste	Nombre	Part
Animateur	19	7,1%
Educateur sportif	19	7,1%
Professeur d'EPS	13	4,9%
Enseignant	11	4,1%
Moniteur de sport	11	4,1%
Directeur	10	3,7%
Maitre nageur - sauveteur	9	3,4%
Fonctionnaire	9	3,4%
Adjoint d'animation	6	2,2%
Assistant d'éducation	6	2,2%
Entraîneur	6	2,2%
Informaticien	5	1,9%
Sportif de haut niveau	5	1,9%
Technicien	5	1,9%
Conseiller Financier	3	1,1%
Coordinateur enfance	3	1,1%
Formateur	3	1,1%
Gérant / cogérant	3	1,1%
Médecin	3	1,1%
Auxiliaire Socio Educatif	2	0,7%
Conseiller sportif	2	0,7%
Militaire	2	0,7%
Réceptionniste	2	0,7%
Sapeur pompier professionnel	2	0,7%
Adjoint responsable après vente	1	0,4%
Artiste chorégraphique	1	0,4%
Cadre technique bâtiment	1	0,4%
Chauffeur de bus	1	0,4%
Chef de projet automobile	1	0,4%
Commercial	1	0,4%
Elève ENA (Ecole Nationale d'Administration)	1	0,4%
Expert télécom et réseaux	1	0,4%
Ingénieur qualité	1	0,4%
Machiniste	1	0,4%
Magasinier	1	0,4%
Moniteur auto-école	1	0,4%
Moniteur dans un établissement public d'insertion de la défense	1	0,4%
Préparatrice de commande	1	0,4%
Professeur de mathématiques	1	0,4%
Vendeuse	1	0,4%
Non renseigné	92	34,5%
<b>Total</b>	<b>267</b>	<b>100,0%</b>

**Du diplôme à l'emploi  
L'insertion professionnelle des titulaires  
des brevets professionnels du sport et de l'animation  
de niveau IV décernés en Île-de-France  
mai 2009/ avril 2010**

**Directeur de la publication**  
Gilles GRENIER

**Conception / Réalisation**

Mission d'observation, d'expertise et d'appui  
Audrey KMITA, Denisio MAGALHAES, Jean-Marie MIGNON

**Conception graphique**

Service Communication  
Direction régionale de la jeunesse, des sports  
et de la cohésion sociale d'Île-de-France



**PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE**

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France  
6-8 rue Eugène Oudiné 75013 Paris

[www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr](http://www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr)